

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée
à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2012 portant nomination du secrétaire général de l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2018 portant nomination d'une directrice adjointe à l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Sur proposition du directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Le Du (Hélène), ingénieure générale des mines, est nommée directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

Les arrêtés du 31 décembre 2012 et du 19 décembre 2018 susvisés sont abrogés.

Article 3

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU